

RUDIMENS
DE LA TRADUCTION,
OU
L'ART DE TRADUIRE
LE LATIN EN FRANÇAIS.

NOTIFICATION

VO

*Les deux Exemplaires prescrits par la loi ont
été déposés à la Bibliothèque impériale.*

ANGERS

ANGERS

ANGERS



ANGERS

ANGERS, DE L'IMPRIMERIE DES FRÈRES MAME.

1808

RUDIMENS DE LA TRADUCTION,

OU

L'ART DE TRADUIRE

LE LATIN EN FRANÇAIS,

OUVRAGE ÉLÉMENTAIRE, CONTENANT
UN COURS DE LATINITÉ,

Par J. L. FERRI DE S.-T.-CONSTANT, proviseur du Lycée
d'Angers.



ANGERS,

Chez FOURIER-MAME, libraire, rue Centrale.

A PARIS,

Chez ARTHUS-BERTRAND, rue Haute-Feuille, n.º 23;

Et à la Librairie stéréotype, chez H. NICOLE, rue des
Petits-Augustins, n.º 15.

1808.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

L'UTILITÉ d'un Traité élémentaire sur l'Art de traduire le latin en français n'a pas besoin d'être démontrée. L'explication des auteurs étant comme la base des études classiques, il est évident que des Rudimens de traduction française sont aussi nécessaires que des Rudimens de traduction latine. Cependant ces derniers se multiplient tous les jours, quoique nous en ayons plusieurs qui sont justement estimés, tandis qu'il n'existe pas encore sur l'art de traduire le latin en français un seul traité qu'on puisse mettre entre les mains des jeunes gens. Cette singularité est d'autant plus remarquable que, depuis l'illustre *Rollin*, on s'accorde à dire que la traduction fidèle, correcte et élégante des auteurs est la partie la plus utile des études classiques. Si l'on cherche la cause de cette singularité, on ne peut guère la trouver que dans l'extrême difficulté de faire un ouvrage qui renferme toutes les règles vraiment nécessaires, qui les mette à la portée des commençans, et qui soit exempt de sécheresse comme d'obscurité.

L'auteur du traité que nous offrons au public, ne se flatte point de réunir ces avantages. Mais, persuadé que tout livre élémentaire ne doit être que la collection des règles dictées par les plus grands maîtres, il a recueilli avec soin leurs principes sur l'art de traduire, et il s'est efforcé de conserver la tradition de l'Université célèbre dont il s'honore d'avoir été l'élève. Son unique objet est d'être utile : quand même son ouvrage ne produirait d'autre effet que d'engager une main plus habile à traiter la même matière, il aurait bien mérité de l'instruction publique.

Ces *Rudimens* sont divisés en cinq parties. La première traite de *la valeur des mots*. L'auteur prouve que, pour bien connaître la valeur des mots, il faut remonter à leur étymologie, connaître les homonymes, distinguer les synonymes, et entendre les expressions proverbiales. Un choix d'étymologies et des trois autres espèces de mots, toujours accompagnés de nombreux exemples, forme une nomenclature très-propre à faciliter l'intelligence des auteurs les plus difficiles, et à accoutumer les élèves à chercher et à sentir la valeur des mots. Ce premier article est terminé par des observations sur la manière de rendre en français les différentes parties de l'oraison.

L'arrangement des mots est le sujet de la seconde partie. L'auteur compare les construc-

tions des deux langues, fait voir leurs rapports et leurs différences, pèse leurs avantages respectifs, et examine quelle est la plus naturelle. Il traite ensuite de la méthode de *faire la construction*, dont il montre les avantages et la nécessité : il prouve que les méthodes qu'on a proposées pour la remplacer sont insuffisantes, et il donne une idée du tableau de construction de M. l'abbé *Gaultier*, qui lui paraît aussi utile qu'ingénieux. Cette partie contient également un traité des figures de construction, et en particulier de l'ellipse. La langue latine étant essentiellement elliptique, rien n'est plus nécessaire pour l'intelligence des auteurs que de se familiariser avec ces figures de construction. Ces *Rudimens* réunissent dans quelques pages ce qu'on a écrit de plus utile sur cette matière.

La troisième partie traite des *qualités générales de la traduction*. L'auteur les réduit à quatre principales : la fidélité, la précision, la clarté et la pureté du style. Il distingue plusieurs sortes de fidélité, et donne des règles pour traduire fidèlement les tours, les pensées, les images et les sentimens. Dans cet article, comme dans les trois qui suivent, de nombreux exemples, accompagnés de remarques critiques, rendent les règles plus sensibles.

Il est question dans la quatrième partie des

qualités particulières de la traduction, par rapport aux différens genres. L'auteur parle d'abord du genre historique ; il caractérise le style des historiens latins, et donne des fragmens choisis de leurs ouvrages, en accompagnant chaque morceau de plusieurs traductions. Il trace ensuite les règles qu'il faut suivre dans la traduction des ouvrages d'éloquence ; il traite du nombre oratoire considéré dans les deux langues ; il examine si l'on peut conserver la construction latine dans une traduction, et jusqu'à quel point la langue française admet les inversions et les ellipses. Des modèles de traduction du genre oratoire terminent cet article. En donnant les règles relatives à la traduction des poètes, l'auteur discute la question si souvent débattue : s'il faut les traduire en prose ou en vers ; il compare les avantages des deux espèces de traduction, et il montre que l'une et l'autre sont nécessaires. Les fragmens choisis de tous les poètes classiques sont accompagnés de plusieurs traductions en prose et en vers. Des observations rapides sur le style des moralistes et des épistolographes latins précèdent des fragmens de morale, et un choix de lettres que suivent également différentes traductions.

La cinquième et dernière partie renferme les *notices des traductions des auteurs latins*.

Elles sont précédées de quelques observations sur les causes de la rareté des bonnes traductions, sur ce qui rend les auteurs faciles ou difficiles à traduire, sur le caractère d'un parfait traducteur, sur la manière de juger les traductions, etc. Quoique l'objet de l'auteur soit de donner les notices des traductions les plus estimées, il fait connaître cependant presque tous les traducteurs des écrivains latins.

Tel est le sommaire rapide des matières contenues dans cet ouvrage. Quelle que soit son étendue, il ne passe pas les bornes d'un traité élémentaire, parce que les modèles de traduction remplissent la moitié du volume. L'auteur, convaincu que les exemples ont plus de force que les préceptes, a joint la pratique à la théorie. Il a cru que, s'il y a de l'inconvénient à mettre entre les mains des élèves les traductions des auteurs qu'ils expliquent, il ne peut qu'être très-utile de leur offrir des modèles qui leur montrent comment on traduit avec fidélité et avec élégance. L'idée d'accompagner chaque fragment latin de plusieurs traductions est due à l'illustre *Rollin*. Il en donne l'exemple dans son *Traité des études*, et il fait sentir combien ces comparaisons sont propres à former le goût des élèves. Nous croyons que cette partie des *Rudimens* présente un cours de latinité d'un nouveau genre,

AVERTISSEMENT

plus varié et plus complet que ceux qui ont paru jusqu'à ce jour.

L'auteur de cet ouvrage s'étant proposé de rappeler ce qu'on a dit de plus utile sur la traduction, a consulté les écrivains qui ont traité avant lui le même sujet. Il regrette de n'avoir pu se procurer ni le traité de *Letang*, intitulé : *De la Traduction, ou Règles pour apprendre à traduire de la langue latine en la langue française*, 1660; ni le petit traité publié en 1760, à Lyon, sous le titre de *l'Art de traduire de latin en français*. Il ne connaît ces deux ouvrages que par le jugement qu'en ont porté l'abbé *Goujet* et dom *Gourdin*, qui les trouvent remplis de remarques minutieuses, et écrits sans méthode et avec beaucoup de sécheresse.

Un ouvrage plus récent, intitulé : *L'Art de traduire le latin en français et le français en latin*, par *J. J. Outhier*, instituteur, 1802, n'a offert aucun secours à l'auteur de ces *Rudimens*. C'est une compilation entièrement extraite de *Rollin*, de *Dumarsais* et de *Mercier*, dans laquelle on ne trouve rien de nouveau. La première partie, c'est-à-dire, *l'Art de traduire le latin en français*, n'a qu'environ 50 pages, et ne contient que quelques remarques sur la traduction littérale et interlinéaire, sur les signifi-

cations de plusieurs synonymes, et sur les figures de construction.

L'auteur a lu avec fruit l'ouvrage de dom *Gourdin*, intitulé : *De la Traduction, considérée comme moyen d'apprendre une langue, et comme moyen de se former le goût*, 1789, in-12. Ce titre annonce la division de l'ouvrage. Dans la première partie, il donne, d'après *Letang*, des observations sur la manière de traduire les différentes parties de l'oraison. Il traite ensuite des qualités de la traduction, qu'il réduit à quatre, la fidélité, la clarté, la noblesse et la précision. Il a inséré dans cet article les remarques sur quelques expressions latines, que MM. *Lallemant* ont mises à la tête de leur édition du dictionnaire de *Boudot*. Dans la seconde partie, dom *Gourdin* traite de la manière de rendre les pensées, les images et les sentimens. En général, les règles sont peu développées dans cet ouvrage, et les exemples sont commentés trop longuement. Il n'est d'ailleurs ni élémentaire, ni méthodique, ni complet. La lecture peut cependant en être utile aux maîtres. Il est écrit sagement, et on y trouve des exemples bien choisis et des remarques judicieuses.

L'auteur a plus d'obligations au célèbre *Bat-teux*, qui, dans son *Cours de belles-lettres*, a donné, quoique très-succinctement, les règles

xij AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

générales de la traduction, et a traité avec plus d'étendue de la construction latine et française. Il a également profité des observations que plusieurs traducteurs estimés, et sur-tout MM. *Bitaubé*, *Delille* et *Dureau de la Malle*, ont mises à la tête de leurs ouvrages. S'il avait pu puiser plus souvent dans de si bonnes sources, il serait plus sûr d'atteindre le but d'utilité qu'il s'est proposé.

Nous croyons que ces *Rudimens* de la traduction présentent beaucoup moins de difficultés que les méthodes latines. Les instituteurs qui jugeront à propos de les adopter, pourront aisément en faire usage en consultant la force de leurs élèves. Il nous semble que la première partie, qui n'offre qu'une nomenclature, convient aux élèves de cinquième; la seconde partie, qui traite de la construction et des ellipses, aux élèves de quatrième; et les parties suivantes, aux élèves de troisième, de seconde, etc. Nous terminerons cet avertissement en rappelant le sage précepte d'*Horace* :

. *Si quid novisti rectius istis ,
Candidus imperti ; si non , his utere mecum.*

Si tu connais des règles plus utiles ,
Je veux avec plaisir les apprendre de toi ;
Sinon de celle-ci fais usage avec moi.

M. Daru.

RUDIMENS

DE LA TRADUCTION,

OU

L'ART DE TRADUIRE

LE LATIN EN FRANÇAIS.

INTRODUCTION.

D. *QU'ENTENDEZ-VOUS par traduction?*

R. Traduire, c'est faire dans une langue la copie d'un discours premièrement énoncé dans une autre. Ainsi, mettre par exemple en français une histoire, un poème, une phrase même écrits en grec, en latin, en italien, en anglais, etc., cela s'appelle les traduire.

Si toutes les langues avaient des expressions absolument correspondantes, tant pour le nombre que pour l'énergie; si les phrases se construisaient de la même manière dans les différens idiômes, on ferait passer un ouvrage d'une langue dans une autre avec la même facilité et la même fidélité,

qu'en le calquant on fait passer un dessin d'une feuille de papier sur une autre. Mais les langues diffèrent par le nombre et l'énergie des expressions, ainsi que par l'ordre que ces expressions gardent entr'elles dans la composition de la phrase. C'est même en grande partie cet ordre qui constitue, ainsi que nous le verrons, le génie particulier de chaque langue.

D. *Y a-t-il quelque différence entre traduction et version ?*

R. On entend également par ces deux mots la copie qui se fait dans une langue, d'un discours énoncé dans une autre ; mais ils diffèrent entre eux, quoiqu'ils semblent synonymes.

Version vient du latin *vertere*, tourner, retourner ; présenter sous une nouvelle face. C'est dans ce sens que l'on dit : *Il y a sur cet objet cent versions différentes*. On ne pourrait pas dire *cent traductions*, parce que ce mot vient de *ducere trans*, conduire, porter d'un endroit dans un autre. Aussi anciennement se servait-on du mot *translater*.

La *version* est plus littérale, plus attachée aux procédés propres de la langue qu'on traduit. La *traduction* est plus occupée du fond des pensées, plus attentive à les présenter sous la forme qui peut leur convenir dans la langue nouvelle, plus assujettie dans ses expressions aux tours et aux idiomatismes de cette dernière langue. L'idée de *version* est plus applicable à l'étude de ceux qui traduisent pour apprendre une langue. La *traduction* appartient à celui qui, par la connaissance du génie des deux langues, est en état de faire passer dans la sienne les pensées de l'original avec toute leur délicatesse et leur énergie.

Ainsi un écolier ne fait qu'une *version*, lorsqu'il traduit un auteur d'une manière exacte et fidèle, mais sans élégance, sans remplacer les tours la-

tins par ceux qui peuvent y répondre dans notre langue. Il fait une *traduction*, lorsqu'il rend les pensées de l'auteur comme il les rendrait s'il les avait conçues de lui-même dans sa langue naturelle, avec la même élégance et la même énergie.

D. *Quels sont en général les avantages des traductions ?*

R. Nous ne ferons qu'indiquer rapidement ces avantages : les traductions ont contribué à former, à polir et à perfectionner les langues modernes. Elles contribuent encore à les enrichir et en quelque sorte à les renouveler. En nous familiarisant avec les idées des autres peuples, elles nous familiarisent avec les mots qui les expriment ; insensiblement elles transportent dans la langue une foule de tours, d'images et d'expressions nouvelles.

La littérature étrangère est un champ vaste et fertile où l'on peut moissonner de riches trésors. C'est par les traductions qu'on les fait passer de leur sol natal dans un sol étranger. C'est par elles que se fait le commerce des idées et des lumières, le plus avantageux de tous les commerces.

Les traductions offrent de grands secours à ceux qui veulent acquérir l'intelligence des langues anciennes ou étrangères : elles leur épargnent des peines infinies, et leur tiennent lieu de maître, en indiquant du moins le sens des pensées.

Enfin, les traductions donnent à ceux qui ne connaissent que leur langue maternelle, de grands moyens d'orner leur esprit et de former leur goût. Sans doute elles ne leur retracent pas en entier les beautés des originaux, mais elles conservent le fond des pensées et les beautés dominantes, lorsqu'elles ont le mérite de la fidélité et de l'élégance.

Un critique espagnol (1) ne pouvait souffrir qu'on

(1) *Antoine de Cordoue.*

rendît communes aux paresseux les choses qu'il avait apprises avec de la peine chez les anciens.
 » Pour moi, dit *St. Evremont*, je profite du travail des traducteurs, et j'aime à voir admirer les auteurs anciens par les mêmes personnes qui nous eussent traités de pédans, si nous les avions nommées, quand elles ne les entendaient pas ».

D. Quels sont les avantages de la traduction considérée comme exercice classique ?

R. La traduction est la méthode la plus simple, la plus courte et la plus sûre d'apprendre une langue. Tous les grands maîtres pensent qu'elle est la seule méthode analogue à la nature. En effet, comment avons-nous appris la langue maternelle ? Nous avons commencé par l'entendre seulement, ensuite nous l'avons parlée par imitation. Il faut donc se mettre en état d'entendre parfaitement la signification des mots et des phrases, avant de connaître les règles nécessaires pour bien nous exprimer et pour composer correctement (1). Or, c'est ce qu'on obtient par la traduction.

La traduction est encore le moyen le plus propre que l'on puisse employer pour développer l'esprit et former le goût. Elle fixe, en quelque sorte, les regards sur mille choses qui échapperaient à la lecture la plus attentive. En traduisant des auteurs dont les idées sont bien liées entr'elles et bien développées, on s'accoutume à mettre de l'ordre et de la clarté dans ses pensées et à raisonner avec justesse.

La difficulté de faire passer d'une langue dans une autre les pensées, les tours, les images et les expressions d'un auteur, nous y arrête avec fruit; forcés de les considérer long-tems, insensiblement nous nous les approprions. Ainsi les alimens dont

(1) *V. Méthode latine de M. Gaultier, p. 4, etc.*